

Séance du comité administratif du 3 octobre 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 3 octobre 2023, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness

Formant quorum sous la présidence de M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint
M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 5 septembre 2023 – Procès-verbal – Suivi et adoption
5. Administration
 - 5.1 Tourisme et culture – Offre de service professionnel – Approbation
 - 5.2 Souper annuel des élus et des employés – Autorisation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Politique des conditions de travail du personnel cadre – Ajout d'une classe salariale – Autorisation
 - 6.2 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Réaffectation (salarié 70075) – Autorisation
 - 6.3 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Embauche – Autorisation
 - 6.4 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Embauche – Autorisation
7. Finances
 - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Correspondance – Documents déposés
 - 8.1 Légion royale canadienne – Jour du Souvenir et campagne du coquelicot
 - 8.2 100^e anniversaire de Villeroy – Demande de commandite
 - 8.3 Loisir Sport Centre-du-Québec – Invitation à la Soirée reconnaissance
 - 8.4 Ministère de la Sécurité publique – Ententes relatives à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec – Information
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M. Gilles Fortier, préfet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

Séance du comité administratif du 3 octobre 2023

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2023-10-143 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2023-10-144 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 5 septembre 2023 – Procès-verbal – Suivi et adoption

CA-2023-10-145 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 5 septembre 2023;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Tourisme et culture – Offre de service professionnel – Approbation

CA-2023-10-146 ATTENDU l'absence prolongée de la directrice du service de Tourisme et culture;

ATTENDU QU'il y a lieu de recourir à du soutien externe pour mener à bien les mandats en cours au sein du service, notamment pour accompagner les promoteurs et faire le suivi des projets dans le cadre du Fonds de soutien aux artistes et organismes culturels (FSAOC);

ATTENDU l'offre de service sous forme de banque d'heures soumise en date du 22 septembre 2023 par M^{me} Cynthia Brisson;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service datée du 22 septembre 2023 soumise par M^{me} Cynthia Brisson au coût de 9 600 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année courante – Tourisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Souper annuel des élus et des employés – Autorisation

CA-2023-10-147 ATTENDU QU'un souper aura lieu le 22 novembre 2023 au centre administratif de la MRC de L'Érable avec les membres du conseil et les employés de la MRC;

ATTENDU QUE cette activité est une occasion pour les élus et les employés de se rencontrer et d'échanger;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER une dépense maximale de 1 500 \$ pour le souper annuel des élus et des employés qui se tiendra au centre administratif de la MRC le 22 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Politique des conditions de travail du personnel cadre – Ajout d'une classe salariale – Autorisation

CA-2023-10-148 ATTENDU le projet de regroupement du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) et du Service de sécurité incendie de Plessisville en janvier 2024;

ATTENDU le nouvel organigramme du SSIRÉ adopté par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 8 septembre 2023;

ATTENDU la Politique des conditions de travail du personnel cadre 2022-2026 adoptée le 7 juin 2022 par le comité administratif en vertu de la résolution numéro CA-2022-06-105;

ATTENDU QU'après analyse, et afin de mettre en œuvre le nouvel organigramme du SSIRÉ, il est nécessaire d'ajouter une classe salariale à la structure actuellement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'ajout d'une nouvelle classe salariale pour le personnel cadre de la MRC de L'Érable applicable à compter du 3 octobre 2023 et, par conséquent, la modification de l'Annexe 2 de la Politique des conditions de travail du personnel cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Réaffectation (salaré 70075) – Autorisation

CA-2023-10-149 ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), afin de réaffecter un officier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER la réaffectation du salaré ayant le numéro d'employé 70075, du poste de lieutenant à la caserne 45 (Paroisse de Plessisville) du SSIRÉ au poste de pompier, effective à compter du 1^{er} novembre 2023.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Embauche – Autorisation

CA-2023-10-150 ATTENDU les besoins de pompiers à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Audrey Bolduc à titre d'apprentie pompière sur appel à la caserne 58 (Inverness), avec entrée en fonction le 3 octobre 2023, selon les conditions stipulées à son contrat de travail et dont la probation se poursuivra jusqu'à la réussite de la formation minimale pour exercer au sein d'un service incendie selon la *Loi sur la sécurité incendie* (chapitre S-3.4).

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Embauche – Autorisation

CA-2023-10-151 ATTENDU les besoins de pompiers à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

ATTENDU la recommandation de M. Éric Boucher, directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M. Gabriel Paris à titre d'apprenti pompier sur appel à la caserne 65 (Lyster), avec entrée en fonction le 3 octobre 2023, selon les conditions stipulées à son contrat de travail et dont la probation se poursuivra jusqu'à la réussite de la formation minimale pour exercer au sein d'un service incendie selon la *Loi sur la sécurité incendie* (chapitre S-3.4).

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Finances

7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2023-10-152 Sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois d'octobre 2023, comme suit :

Prévisions des dépenses

<u>Réquisition</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
4465	BuroPro (divers)	335,97 \$
4466	Mini-entrepôt Plessis (location entrepôt - Parc et forêt)	1 620,00 \$
4467	Déchetage de Beauce (déchetage)	2 000,00 \$
4468	Excel Déneigement (déneigement centre administratif)	3 500,00 \$

Séance du comité administratif du 3 octobre 2023

4469	Formules Municipales (cartable procès-verbaux)	160,00 \$
4470	Canac (balise en fibre de verre)	29,95 \$
TOTAL :		7 645,92 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Pronature (bottes et culotte - Cours d'eau)	99,00 \$
Sitech Est Canada ltée (clous - Ingénierie)	57,09 \$
Prédapro (trappage castors)	475,00 \$
Hélène Vachon (remboursement couvre-chaussures)	90,00 \$
Ville de Princeville (constat saisi - PLBF)	989,26 \$
Steve Garneau (remboursement bottes)	200,00 \$
Steve (remboursement bureau ORAPÉ)	15,00 \$
Martin Pilote (débroussaillage)	50,00 \$
Wood Wyant (produit entretien - Parc)	443,53 \$
Nutcache (ajustement licence pour 15 - Ingénierie)	1 543,20 \$
Imprimerie Fillion enr. (billets nouveaux résidents)	199,00 \$
Groupe RDL Thetford/Plessis inc. (préparation états financiers 2021 - Transport)	1 200,00 \$
Groupe RDL Thetford/Plessis inc. (préparation états financiers 2022 - Parc)	1 500,00 \$
Groupe RDL Thetford/Plessis inc. (ajustement vérification 2022)	2 500,00 \$
Promotek (unité de stockage)	302,50 \$
TOTAL :	9 663,58 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2023-10-153

Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois d'octobre 2023, comme suit :

Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
10-001	Pneu PR	3	Pose pneus d'hiver + changement klaxon véhicule 901	150,00 \$	450,00 \$
10-002	Bruno Gosselin (Atelier d'usinage)	1	Support gyrophare pour 585	100,00 \$	100,00 \$
10-003	NAPA	1	Filtre pour camion incendie et équipement	6 000,00 \$	6 000,00 \$
TOTAL :					6 550,00 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Camions Trois-Rivières (pièces)	394,52 \$
Les Pneus PR ltée (réparation)	1 778,45 \$
Regroupement des coordonnateurs (adhésion)	110,00 \$
Regroupement des coordonnateurs (colloque)	210,00 \$
TOTAL :	2 492,97 \$

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Correspondance – Documents déposés

8.1 Légion royale canadienne – Jour du Souvenir et campagne du coquelicot

CA-2023-10-154 ATTENDU la correspondance datée du 6 septembre 2023 de la Légion royale canadienne, filiale Arthabaska, invitant un représentant de la MRC de L'Érable à la cérémonie qui aura lieu le 4 novembre 2023 au cénotaphe du centre-ville de Victoriaville, dans le cadre du Jour du Souvenir;

ATTENDU QU'une contribution monétaire de 125 \$ est demandée pour la campagne du Coquelicot;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER une contribution de 125 \$ pour la campagne du Coquelicot;

DE PROCÉDER au paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Dons et commandites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 100^e anniversaire de Villerooy – Demande de commandite

CA-2023-10-155 ATTENDU QUE la municipalité de Villerooy célébrera en 2024 le 100^e anniversaire de sa fondation;

ATTENDU QUE le comité du 100^e anniversaire de Villerooy souhaite faire rayonner la municipalité dans tout le Québec et marquer sa mémoire collective et son histoire;

ATTENDU QUE la MRC a reçu une demande de commandite pour permettre au comité d'optimiser la qualité des festivités prévues tout au long de l'année 2024 et de promouvoir chacune d'entre elles plus efficacement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER une commandite de 500 \$ pour les événements qui se tiendront en 2024 dans le cadre du 100^e anniversaire de Villerooy;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Dons et commandites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Loisir Sport Centre-du-Québec – Invitation à la Soirée reconnaissance

Il est convenu qu'un appel à tous les élus sera transmis afin de déterminer les personnes qui assisteront à la Soirée reconnaissance qui aura lieu le 19 octobre, à Bécancour.

8.4 Ministère de la Sécurité publique – Ententes relatives à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec – Information

Cette correspondance est déposée à titre d'information.

9. Divers

Aucun point n'est ajouté.

10. Période de questions

Aucune question.

11. Levée de la séance

CA-2023-10-156 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier